

Image not found or type unknown



Deux années de Charges d'eau froide supplémentaires

Par Ysa, le 12/07/2013 à 13:33

Bonjour

Je suis locataire en Hlm depuis 2010. Je règle mon loyer charges comprises, dont l'eau froide . J'ai reçu le mois dernier une facture spéciale d'eau pour l'année 2011, puis une autre ce mois-ci pour l'année 2012. Ce "décompte individuel de charges d'eau" reprend un décompte de deux années "d'un coup" sur deux mois.

Est-ce légal ?

Le montant est exorbitant (je vis seule et fais très attention à ma consommation d'eau).

Quel recours ?

Merci de vos conseils.

Ysa